CE1 cham

Attribution de l’instrument pour la rentrée 2013

Madame, Monsieur,

Voici les éléments concernant le choix d’instrument de votre enfant :

1. Du 21 au 31 janvier, tous les instruments sont présentés aux élèves.
2. Les élèves expriment trois vœux dans l’ordre préférentiel, coupon-réponse rempli en classe, à remettre au plus tard le 21 février à l’école, contresigné par les parents.
3. Les aptitudes des élèves sont testées pour chacun des trois instruments demandés entre le 25 mars et le 4 avril.
4. Un instrument est proposé à chaque élève vers le 15 juin.
5. Les nouveaux instrumentistes et leurs parents rencontrent leur futur professeur d’instrument le lundi 24 juin, à 18h30, à l’école.

Salutations.

Sabine Adam-Bienaimé Jean-Paul Le Floch

Conseiller aux Etudes du CRR Directeur de l’école Lully-Vauban

Souhaits d’attribution d’instrument

NOM et Prénom : …………………………………………………………………

Classe de Madame : …………………………………………..

Numérotez 1, 2 et 3

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Cor |  | Trompette |
|  | Guitare |  | Piano |
|  | Harpe |  | Clarinette |
|  | Percussions |  | Hautbois |
|  | Violon |  | Flûte à bec |
|  | Alto |  | Flûte traversière |
|  | Violoncelle |  | Basson |
|  | Clavecin |

A …………………………….. , le …………………………..

Signature de l’élève : Signature des parents :

**A remettre à l’école, le 21 février au plus tard.**